



# Fongicide systémique

Le tébuconazole le  
plus facile d'utilisation



## LE TÉBUCONAZOLE LE PLUS FACILE D'UTILISATION

Mayandra<sup>®</sup> est un fongicide à base de tébuconazole à action préventive et curative contre un grand nombre de champignons pathogènes en vigne et grandes cultures.

### CARACTÉRISTIQUES

<b>AMM</b>	2090117
<b>MATIÈRE ACTIVE</b>	200 g/L (19,8% p/p) de tébuconazole
<b>FORMULATION</b>	Emulsion aqueuse (EW)
<b>USAGES ET DOSES</b>	Blé, Triticale, Epeautre, Tritordeum, et autres hybrides du blé, Orge, Colza, Crucifères oléagineuses non alimentaires, Vigne : 1,25 L/ha
<b>NOMBRE D'APPLICATION</b>	Blé, Triticale, Epeautre, Tritordeum, et autres hybrides du blé, Orge, Colza, Crucifères oléagineuses non alimentaires : 2 applications max/an  Vigne : 3 applications max/an
<b>DRE</b>	48 heures
<b>ZNT</b>	5 mètres
<b>DAR</b>	Blé, Triticale, Epeautre, Tritordeum, et autres hybrides du blé, Orge : 35 jours  Colza, Crucifères oléagineuses non alimentaires : 63 jours  Vigne : 14 jours
<b>INSCRIPTION IFBM</b>	Orge d'hiver
<b>CLASSEMENT</b>	ATTENTION - EUH208 H319 H361d H410 EUH401



### DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- Produit multicultures (céréales, colzas, vigne...) avec l'étiquette la plus large du marché.
- Double application possible.



LIBELLÉ DE L'USAGE	CULTURES ASSOCIÉES POUR LE PRODUIT	CIBLES ASSOCIÉES POUR LE PRODUIT	DOSE	NOMBRE D'APPLICATIONS	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT ARTHROPODES NON CIBLES	ZNT PAR RAPPORT AUX POINTS D'EAU
Blé*Trt Part. Aer*Fusarioses	Blé, Triticale, Epeautre, Triticordeum, et autres hybrides du blé	Fusarioses à fusarium	1,25 L/ha	2 appli max/an	35 jours	5 mètres	5 mètres
Blé*Trt Part. Aer*Oidium(s)		Oïdium(s)					
Blé*Trt Part. Aer*Septoriose(s)		Septorises(s) (uniquement en applications préventives)					
Blé*Trt Part. Aer*Rouilles	Blé, Triticordeum, et autres hybrides du blé	Rouille brune	1,25 L/ha	2 appli max/an	35 jours	5 mètres	5 mètres
		Rouille jaune					
		Rouille noire					
	Triticale	Rouille brune					
	Epeautre	Rouille jaune					
Orge*Trt Part. Aer*Oidium(s)	Orge	Oïdium(s)	1,25 L/ha	2 appli max/an	35 jours	5 mètres	5 mètres
Orge*Trt Part. Aer*Rouille(s)		Rouille brune / Rouille naine Rouille jaune					
Crucifères oléagineuses* Trt Part.Aer* Cylindrosporiose	Colza et l'ensemble des crucifères oléagineuses non alimentaires (alimentation humaine ou animale)	Cylindrosporiose	1,25 L/ha	2 appli max/an	63 jours	5 mètres	5 mètres
Crucifères oléagineuses* Trt Part.Aer* Limit. Croiss. Org. Aériens		Limit. Croiss. Org. Aériens					
Crucifères oléagineuses* Trt Part.Aer* Maladies fongiques des siliques		Alternarioses Pseudocercosporiellose					
Crucifères oléagineuses* Trt Part.Aer* Sclérotiniose		Sclérotiniose					
Vigne*Trt Part. Aer*Black-rot	Vigne	Black-rot	0,4 L/ha	3 appli max/an	14 jours	5 mètres	5 mètres
Vigne*Trt Part. Aer*Oidiums		Oïdium(s)	0,5 L/ha				
Vigne*Trt Part. Aer*Rougeot parasitaire		Rougeot parasitaire	0,5 L/ha				

## INTÉRÊT TECHNIQUE

SOLUTION	OÏDIUM	SEPTO.	ROUILLE BRUNE	ROUILLE JAUNE	FUSARIOSE
Mayandra®	++	+	++	+++	++

- 90% d'efficacité
- 80% d'efficacité
- 70% d'efficacité
- 50% d'efficacité

## POURQUOI LE MAYANDRA® EST LA SOLUTION TÉBUCONAZOLE N°1 DU MARCHÉ ?



### L'ÉTIQUETTE LA PLUS LARGE DU MARCHÉ

Céréales, colza et vigne

x2

### AVANTAGES DE LA DOUBLE APPLICATION SUR CÉRÉALES

Possibilité de l'utiliser en T1 et de le réutiliser sur son T3



### DES RECOMMANDATIONS CROISÉES AVEC LES SOLUTIONS DE RÉFÉRENCE DU T1

Sesto, Heliosoufre S



### UNE SOLUTION MOINS DÉPENDANTE DES FLUCTUATIONS DES COÛTS DE FABRICATION

Solution sans décanamide



#### ATTENTION

**EUH208** : Contient du propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S) et de la rosine. Peut produire une réaction allergique.

**H319** : Provoque une sévère irritation des yeux.

**H361d** : Susceptible de nuire au fœtus.

**H410** : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants. P201 : Se procurer les instructions avant utilisation. P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 : Éliminer le contenu et le récipient via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux conformément à la réglementation nationale.

Délai de rentrée : 48 heures.

Spe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Spe3 : Pour protéger les arthropodes non-cibles autres que les abeilles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Sp1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.